

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 octobre 2011

Absents excusés : Jacques DOMATTI, Jean-Paul MOUREY et Cristina STRAPPAZZON
Secrétaire de séance : Christine HUMBERTJEAN

~ ~ ~ ~ ~

⇔ Travaux de mise en séparatif

M. DAUDEY rappelle que le conseil avait décidé de réaliser la mise en séparatif du réseau d'assainissement Place St Etienne, rue de la Lue autour de l'église jusqu'au déversoir d'orage situé derrière la mairie.

Lors de la réunion du 11 octobre à laquelle participaient Simone VALOT, Pierre DAUDEY et Gérard MOREL, les services du Conseil Général ont indiqué que si des travaux plus conséquent n'étaient pas réalisés pour être plus cohérent avec le schéma directeur de 2005, la participation de 30% de l'agence de l'eau serait nulle et celle du Conseil Général certainement revue à la baisse.

Le volume d'eau parasite éliminé n'étant pas à leurs yeux suffisant. Pour obtenir une subvention globale de 60% il est nécessaire de réaliser une antenne supplémentaire, soit la rue Charles Dornier, soit les rues des Creux Boulis et de la Doumange.

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'ajouter au projet initial la rue Dornier attendu que cela permettra :

- de renforcer en même temps la canalisation d'eau ancienne et de faible section
- de réduire le coût de l'aménagement de sécurité au carrefour des rues Dornier et Gaffiot
- de ne pas endommager les rues Creux Boulis et Doumange où les revêtements et la conduite d'eau sont en bon état.

Coût Prévisionnel de l'opération

	Coût	Subvention	Reste à la charge de la commune
Assainissement	399 485 €	60 %	159 794 €
Eau	198 145 €	30 %	138 702 €
Total	597 630 €		298 496 €

Le Conseil donne pouvoir à Mme le Maire de déposer la demande de subvention au 31 octobre et de lancer les consultations d'entreprises pour définir les coûts exacts des travaux.

⇔ Tarif affouage

Cette année, l'affouage sera fait sur les parcelles n°28 (taillis, branchage) et les parcelles n°44-45 (taillis).

Le prix de 100 euros est fixé pour 22 stères de bois environ.

Le Conseil accepte à l'unanimité

⇔ Travaux Mairie

Intervention M. MOREL l'ouverture des plis pour les appels d'offres concernant les travaux de mise en accessibilité de la mairie s'est tenue le mardi 25 octobre.

M. MOREL rappelle les travaux qui seront effectués dans le bâtiment. (pour consultation, les plans sont exposés en mairie)

Après débat, le Conseil décide, à l'unanimité des présents, de retenir les entreprises suivantes :

Lot gros œuvre :	entreprise PEDRO (Liesle)	17 769.63 € HT
Lot menuiserie :	entreprise Atelier bois (Arc et Senans)	10 668.00 € HT
Lot plâtrerie-peinture :	entreprise FILIPPI (Dole)	16 248.11 € HT
Lot serrurerie :	entreprise EUS (Seloncourt)	2 770.50 € HT
Lot plomberie :	entreprise BOLE (Arc et Senans)	1 765.00 € HT
Lot électricité :	entreprise ABS (Chouzelot)	14 151.00 € HT
Lot élévateur :	entreprise ERHMES (35 vitrey)	15 675.00 € HT
Coordonnateur SPS :	Cabinet BLONDEAU	<u>1 224.00 € H.T</u>
	TOTAL	80 271.24 € H.T

⇔ Travaux forêt

Sous le Peu, 120 m³ de bois d'œuvre doivent être coupés et enlevés.

Il faudra restaurer l'accès en aménageant le chemin et une place à dépôt.

Pour exploiter les parcelles vers Fourg, le GR 59 devra être aussi élargi.

Le coût de ces travaux est estimé à 15 000€ et pourrait être subventionné à 50 %.

Le Conseil donne son accord pour que l'ONF en fasse l'étude pour un montant de 600 €.

⇔ Divers

- Cérémonie du 11 novembre à 10 heures au monument aux Morts suivie d'un vin d'honneur à la salle du périscolaire

- Baraque à frites : petite restauration rapide.

Autorisation pour venir le mercredi de 18h à 22 h sur la place St-Etienne

Levée de séance à 23 heures